



Extrait du Union des Forces de Progrès

<http://www.ufpweb.org/fr/spip.php?article1879>

ACE (Assez de Coups d'Etat), nouvelle organisation anti putsch : déclaration de naissance



Date de mise en ligne : samedi 28 février 2009

Union des Forces de Progrès

Le 6 août 2008, une junte militaire a renversé les autorités mauritaniennes légitimes issues de la volonté populaire librement exprimée lors des élections de mars 2007. Avec ce coup d'Etat, la Mauritanie, qui a été unanimement célébrée comme exemple de transition démocratique prometteuse pour l'Afrique et pour le monde arabe, risque d'inspirer d'autres putschistes potentiels dans le continent et de devenir un facteur déstabilisateur pour toute la région.

Depuis son coup de force, la junte putschiste a remplacé la Constitution démocratique du pays par une ordonnance militaire ; a réduit le Parlement à une chambre d'enregistrement des ordres militaires ; menace les chantiers de règlement des violations passées des droits de l'Homme, de l'instauration de l'Etat de droit, de la lutte contre l'esclavage et contre la corruption ; instaure un climat de terreur fait de campagnes d'arrestations arbitraires, de répression aveugle, de confiscations des droits et des libertés les plus élémentaires, de campagne de chantage et d'intimidation.

Ce faisant, les dictateurs militaires de Nouakchott se trouvent encerclés : à l'intérieur, les forces démocratiques, notamment le Front National pour la Défense de la Démocratie, les syndicats et les organisations de défense des droits humains mènent une résistance qui prend de l'ampleur jour après jour. À l'extérieur, la communauté internationale (L'Union Africaine, l'Union Européenne, la Ligue des États Arabes, les États-Unis d'Amérique, l'ONU) confirme son intransigeance et a entamé le processus de sanctions appelé à s'intensifier si la junte ne concède pas à quitter le pouvoir qu'elle a usurpé.

Le coup d'État du 6 août 2008 doit être mis en échec. Il représente un danger pour tous :

“ Il confisque la souveraineté du peuple mauritanien et son droit à choisir ses gouvernants

“ Sa réussite ne manquera pas d'encourager d'autres putschistes potentiels, spécialement en Afrique. Son échec doit tourner la page de la dictature militaire dans le continent

“Le climat de terreur qu'il instaure ferait de la Mauritanie un terreau fertile pour la violence et le terrorisme ; en cela il est déstabilisateur pour toute la région ;

“ Il transgresse les valeurs les plus importantes de notre temps : les droits fondamentaux de la personne humaine ; le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ; à vivre dans la paix et à évoluer vers le progrès et la justice sociale

En conséquence, nous, citoyens mauritaniens, africains, européens, tous citoyens du monde, nous organisons en un collectif « Assez de Coups d'État ! » afin de contribuer à mettre en échec la dictature militaire en Mauritanie. Cela doit se traduire par le rétablissement du Président dans les fonctions pour lesquelles il a été élu par le peuple mauritanien. À cet effet nous agissons pour :

“ Intensifier la pression institutionnelle internationale sur la junte putschiste, notamment par le biais de sanctions ciblées, individuelles et significatives ;

“ Organiser des événements pour sensibiliser et mobiliser l'opinion internationale sur la situation en Mauritanie ;

“ Prendre contact avec les leaders d'opinion, les formations et les personnalités politiques, les organisations et associations de défense des droits humains, les organisations syndicales et de jeunesse ;

ACE (Assez de Coups d'Etat), nouvelle organisation anti putsch : déclaration de naissance

“ Publier des rapports et des documents de fond sur les différents aspects de la lutte contre le coup d'État ;

“ Prolonger le combat en favorisant l'instauration de mécanismes politiques et judiciaires dissuasifs pour les putschistes où qu'ils se trouvent

Assez de Coups d'État !

Paris le 20 février 2009

Signataires :

Omar Ould Dedde Ould Hamady (doctorant en droit)

Sidi Mohamed Ould Dhaker (doctorant en économie)

Ahmed Ould Elghourby (juriste)

Abdarrahmane Ould Hammoudy (doctorant en droit)

Manuella Edoh (étudiante en droit)

Abou Abass Sow (docteur en droit)

Ahmed Yacoub Ould Zein (ingénieur)

Habib Ould Ebnou (étudiant)

Daniel Lartichaux (enseignant)

Marceline Labyllé (cadre en entreprise)

Marie-Pierre Hung (étudiante)

Mohamed Benali (ingénieur-consultant)

Nicolas Mamarbachi (enseignant)

source : for-mauritania

```
<!-- google_ad_client = "pub-9841313673627924"; /* 468x60, date de création 30/12/08 */ google_ad_slot = "4247174808"; google_ad_width = 468; google_ad_height = 60; /--> <script type="text/javascript" src="http://pagead2.googlesyndication.com/pagead/show_ads.js">
```